



**Enfance
Espoir**

PROCES- VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13/05/2022



PRÉSIDENT DE SÉANCE

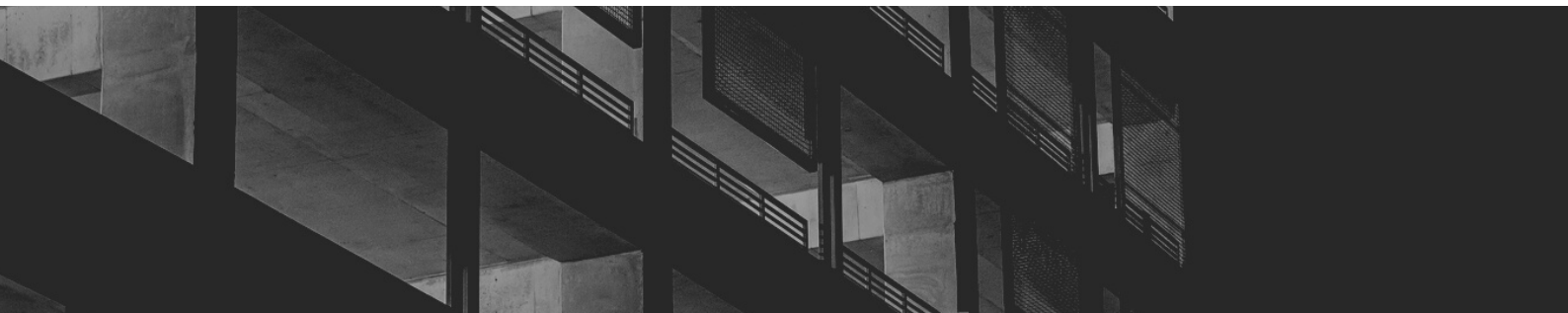
Jean-Paul HYON

SECRETAIRE

Lorène CART-MARAVIC



LE 16 MAI 2022



Rappel de l'Ordre du jour:

- Rapport moral 2021
- Rapport financier 2021
- Point sur les actions en cours 2022
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Rappel de nos statuts pour le vote en Assemblée Générale:

Selon l'article 15 de nos statuts concernant l'A.G.O: "Les décisions sont prises à la majorité simple des votes exprimés" donc pas de Quorum minimum.

Ouverture de l'AG à 18:45- 11 Présents et 55 Pouvoirs

Emargement de la feuille de présence

Président de séance: Jean-Paul HYON

Secrétaire de séance: Lorène CART-MARAVIC

Remerciements aux participants (en présentiel et par Facetime). Mention spéciale dédiée au Président de l'association Feu Vert pour le Développement, monsieur Jacques Maillot, qui nous a permis d'obtenir la salle très chaleureuse de l'atelier Kappa, propriété du voyageur NG Travel, gracieusement.

Le Procès-Verbal de cette A.G. sera envoyé par mail à tous les membres actifs d'Enfance Espoir.

Le Rapport financier 2021 a été présenté par le trésorier. Le bilan comptable validé par le commissaire aux comptes est conforme au solde en banque à fin Décembre (89.133,93€) et le compte de fonctionnement (200.128.84€) fait apparaître un résultat positif (8.004,21€) affecté en report à nouveau. 140.900€ ont été distribués à nos secteurs (contre 147.600€ en 2020). La baisse des sorties par secteur est due exclusivement aux restrictions de déplacement sur place, liées à la pandémie. Nos partenaires n'ont pas pu mettre en route certains chantiers prévus en 2021 ce qui a diminué d'autant notre participation financière en 2021.

Les dépenses "France" sont impactées par le paiement du litige Leasecom apparu en 2018 (15.600€). Hors ce litige (dépense exceptionnelle), les frais inhérents à la bonne marche de l'association s'élèvent à 35.600€ (contre 44.600€ en 2020), soit une économie de 20% par rapport à 2020. Le budget prévisionnel 2021 s'élevait à 200.900€, pour un montant réalisé de 200.128€.

En 2021, Enfance Espoir comptait 546 Adhérents

Le budget prévisionnel 2022 a été établi sur une base équivalente, soit 200.004€

=> **VOTE 1ère Résolution**

Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité
Quitus est donné au trésorier à l'unanimité des votants.



Le Rapport moral 2021 a été présenté par la présidente, Caroline Dewilde: l'année 2021 fut encore lourdement impactée par la pandémie. **Enfance Espoir** a néanmoins réussi à maintenir son aide dans tous les pays soutenus, à l'exception du Bangladesh où les transferts d'argent restent problématiques. Malgré ces difficultés, tous nos parrainages Récurrents au Vietnam, Cambodge, Madagascar, Inde, Népal et Togo ont pu être distribués grâce à la fidélité de nos parrains-marraines, et à la pugnacité de nos partenaires locaux. A l'exception de l'électrification et la réfection des latrines du collège Claire au Togo, les "réalisations" (chantiers) prévues au Vietnam (cuisine pour les enfants de notre secteur Hué Aveugles) et à Madagascar (réhabilitation du dernier bâtiment d'Ambohimanga en Maternelles) n'ont pas pu commencer. **Enfance Espoir**, représentée par sa présidente et les membres du conseil d'administration, peut poursuivre l'œuvre humanitaire créée par Claude DANIEL il y a 40 ans, dans le respect de ses objectifs, grâce à la confiance renouvelée d'une grande majorité de nos généreux donateurs (adhérents, municipalités, sociétés privées, fondation) fidèles, certains, depuis la création de notre association en Juin 1982!

=> **VOTE 2ème Résolution**

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité
Quitus est donné à la présidente à l'unanimité des votants.

Point sur les actions 2022:

Réalisations non effectuées en 2021 reportées en 2022
Parrainages récurrents maintenus

=> **VOTE 3ème Résolution**

Actions approuvées à l'unanimité des votants



Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 11 de nos statuts, le conseil d'administration est composé d'un minimum de 5 membres élus au scrutin par l'AG pour 1 année. Tous les membres actuels démissionnent.

Se représentent: Mme Jeammot Nathalie- Mme Tatopoulos Sylvia-
Mme Cappodanno Anne- Mme Cart-Maravic Lorène -
Mme Dewilde Caroline - M. Vigier Michel - M. Dewilde Vincent

Nouvel Entrant: Mme Hyon Annick

=> VOTE 4ème Résolution

Les 8 membres précités sont élus pour 1 an à l'unanimité des votants à l'Assemblée Générale

L'élection du nouveau Bureau composé d'1 Président(e), d'1 Secrétaire et d'1 Trésorier(e) sera organisée dans les prochains jours.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20:15

A l'issue de l'AGO, les personnes présentes à l'atelier Kappa ont bénéficié d'un pot amical offert par M. Dewilde, durant lequel des échanges chaleureux ont eu lieu.

Nous remercions Mme Virginie FLORIN, directrice RSE de NG Travel, et responsable de l'atelier KAPPA qui a mis à notre disposition ce lieu atypique.

La Secrétaire de Séance
(Lorène CART-MARAVIC)

Le Président de Séance
(Jean-Paul HYON)

La Présidente (Caroline DEWILDE)